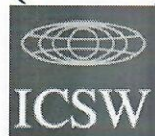
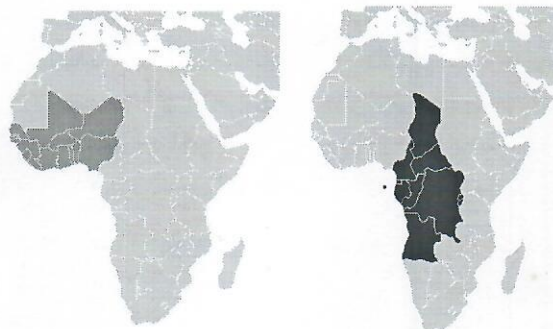


CONSEIL INTERNATIONAL POUR L'ACTION SOCIALE

(CIAS)



AFRIQUE CENTRALE ET OCCIDENTALE



NOTES CONCEPTUELLES

De l'Atelier d'Afrique de l'Ouest pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile pour une meilleure implication dans l'initiative du Socle de Protection Sociale.

Organisateurs :

Conseil International d'Action Sociale (CIAS)

en partenariat avec

L'ONG Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS)

Participants ciblés :

Les responsables des organisations parapluies nationales dans le domaine du bien-être et du développement social

Septembre 2010.

Contexte et analyse

Introduction

L'initiative de seuil de protection sociale a été adoptée par le Conseil des chefs de secrétariat des Nations-Unies en avril 2009 afin de répondre à la crise financière et économique mondiale. L'OIT et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pilotent l'initiative, qui est soutenue par 19 agences des Nations-Unies et par d'autres partenaires comme les banques de développement, les organisations bilatérales et les ONG, y compris le CIAS.

Suite à la Conférence mondiale conjointe qui s'est tenue à Hong Kong en juin 2010, l'Assemblée Générale des membres du CIAS a décidé d'intégrer l'initiative de socle de protection sociale au programme mondial du CIAS. Il a été demandé à chacune des neuf régions du CIAS d'inclure l'initiative en tant que partie de leur agenda de politique sociale et d'impliquer les gouvernements nationaux et les institutions sous régionales et régionales dans les questions touchant à la conception, l'adoption, la mise en œuvre et au soutien du socle de protection sociale. Nous cherchons à faire en sorte que la société civile devienne membre des groupes d'étude sur le socle de protection sociale.

Le CIAS collabore à ce processus en dispensant des programmes de formation au niveau régional, afin d'aider les organisations parapluie nationales dans le domaine du bien-être à se préparer à participer aux initiatives nationales du gouvernement. Les programmes de formation seront fortement orientés vers la coopération Sud-Sud, ce qui signifie que les connaissances de mesures innovantes en termes de protection sociale sont partagées entre les participants des ONG.

En Afrique, le développement et la croissance de la société civile ont été insuffisants pour avoir une influence substantielle sur les politiques nationales et régionales.

Quelques pays africains ont déployé des efforts afin d'édifier des conseils nationaux résistants, dont les membres des organisations de la société civile ont été recrutés dans le pays. Lorsque les progrès ont été couronnés de succès, les conseils nationaux ont été en mesure de travailler et de collaborer avec des gouvernements, en participant à la formulation et à la révision des politiques telles le document sur la stratégie de réduction de la pauvreté (PRSP) et d'autres politiques dans le domaine social.

Les organisations parapluie nationales ou les conseils nationaux dans le domaine du bien-être et du développement social constituent les principaux adhérents du CIAS. Le CIAS n'admet qu'un seul conseil national par pays, il en va de même pour ce qui est de reconnaître un membre par pays.

Des réformes sociales, économiques et politiques ont été adoptées en Afrique Occidentale au cours des vingt dernières années. Les gouvernements d'Afrique Occidentale ont adopté de nombreuses réformes afin d'affronter ces dynamiques de

mondialisation qui affectent les politiques et programmes nationaux prônant la réduction de la pauvreté. La coopération avec les organismes nationaux, comme la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Économique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) ou avec l'organisme continental, l'Union Africaine (UA), acquiert une importance croissante. Il est nécessaire de promouvoir les objectifs spécifiques ci-après afin que les conseils nationaux soient en mesure de présenter l'intégralité des initiatives du socle de protection sociale aux organismes nationaux et régionaux :

1. Veiller à ce qu'il existe de forts conseils nationaux pour le développement social et la réduction de la pauvreté dans la région d'Afrique de l'Ouest;
2. Faire en sorte que les conseils nationaux de développement social acquièrent, dans chaque pays, la capacité de s'engager effectivement auprès des organismes des gouvernements et de la coopération sous régionale et régionale afin d'influencer la présentation des politiques et programmes sociaux.

Pourquoi porter l'accent sur l'initiative de socle de protection sociale ?

La crise financière et économique continue et se poursuivra encore pendant de longues années. Des millions de travailleurs des économies des pays développés et en développement sont au chômage ou sous-employés. Avant la crise économique, de nombreux pays en développement considéraient que les systèmes de sécurité sociale universelle étaient inabordables. Plus des trois-quarts de la population mondiale ne bénéficient pas d'un ensemble de garanties sociales leur permettant d'affronter les aléas de la vie. Il est prioritaire d'assurer une protection sociale à ces personnes qui luttent pour survivre. Un socle de protection sociale est probablement la méthode la plus rapide pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire.

La crise financière et économique actuelle affecte de manière dramatique le bien-être social, la santé, la faim et l'éducation. De nombreuses personnes qui étaient sorties de la pauvreté avant la crise économique y ont replongé. En temps de crise, les transferts de revenus, et notamment l'assistance sociale et les prestations de sécurité sociale destinées aux employés au chômage et à d'autres personnes vulnérables, agissent comme des stabilisateurs économiques.

Il est prouvé que la protection sociale contribue à la croissance économique en augmentant la productivité du travail et en améliorant la stabilité sociale. Les gouvernements qui étaient dotés de tels systèmes de transfert social ont été en mesure de proposer des lots d'incitation afin d'atténuer l'impact de la crise économique.

Investir dans un socle de protection sociale, c'est investir dans la justice sociale et le développement économique. Assurer un socle de protection sociale pour la population du monde entier représente un enjeu considérable, mais les calculs de nombreuses agences des NU montrent qu'il est possible d'envisager globalement un seuil basique de transferts sociaux à toute phase du développement économique, même si tout le monde ne dispose pas encore des fonds nécessaires.

Le CIAS souligne, dans son travail de développement de politiques nationales et d'influence sur les budgets nationaux, que les budgets sont des questions de choix. Les dépenses militaires nationales sont en hausse. Le Guardian affirme (Norton-Taylor 2010) que le volume des ventes d'armes a augmenté de 22% sur les cinq dernières années. Si les gouvernements ont des fonds à dépenser en vastes quantités d'armes, ils pourraient choisir de dépenser moins pour les armes et d'améliorer la protection sociale.

Les sociétés ne doivent pas oublier, lorsqu'elles décident quelles personnes devraient bénéficier d'un socle de protection sociale, les non ressortissants – les émigrés tant formels qu'informels. Il existe également plusieurs millions de personnes du secteur informel vulnérables aux variations économiques. La population âgée doit être prise en compte, mais il faut réaliser qu'au moment où ce segment de la société est en expansion, l'on assiste à une chute des naissances qui pourrait provoquer la réallocation des ressources.

Les populations rurales ont moins accès aux services essentiels que les habitants des bidonvilles, ce qui exige donc des programmes adaptés à leur isolement profond.

Non seulement les prestations et accès garantis aux services empêchent les gens de s'enfoncer dans la pauvreté, mais ils limitent également la diminution de la demande globale, restreignant ainsi l'ampleur potentielle de la récession. Il existe un socle de protection sociale en-deçà duquel personne ne devrait tomber. La communauté internationale doit soutenir le développement du socle de protection sociale afin de protéger les personnes pendant cette crise et les crises à venir.

Un socle de protection sociale est un droit de l'homme, une nécessité économique et une nécessité politique. Un socle social constitue un sol ferme sur lequel peut être bâti un système.

Il va au-delà d'une simple vision mais exige d'être formulé au niveau national, avec le gouvernement et la société civile travaillant ensemble afin de développer une approche uniforme de la protection sociale.

Le concept de socle de protection sociale exige :

1. Un ensemble basique de transferts sociaux essentiels, en numéraire et en nature, afin d'offrir un revenu minimum et une sécurité économique à tous et de faciliter l'accès aux biens et services essentiels.
2. Assurer à tous la disponibilité d'un niveau essentiel de biens et de services sociaux comme la santé, l'eau et l'hygiène, l'éducation, l'alimentation, ainsi que des informations sur la vie et sur l'économie de biens.

Pourquoi le CIAS ?

Le CIAS offre un net avantage en termes de coopération au développement. Les activités du CIAS sont menées au niveau national par des organisations parapluies nationales provenant de chaque pays. L'objectif est d'avoir au sein de chaque pays un conseil

national qui soit respecté et tenu pour crédible par ses membres, le gouvernement, ainsi que les autres acteurs nationaux.

L'approche du CIAS est liée à « l'approche basée sur le programme » (PBA) selon laquelle un conseil national fournit les apports de la société civile à la stratégie de développement national d'un pays, y compris la réduction de la pauvreté. Il incombe au conseil national d'influencer les politiques d'un pays et d'être un partenaire lors du renforcement de la crédibilité vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Le CIAS offre des connaissances étendues sur les modèles de conseils nationaux ayant connu le succès et sur les engagements réussis dans les processus de budget public. Outre les processus budgétaires, la société civile devrait et peut s'impliquer dans la préparation, le suivi et l'évaluation des approches basées sur le programme. C'est l'une des composantes de la « Coopération Sud-Sud » du programme mondial du CIAS.

Action Humaine pour le Développement Intégré au Sénégal (AHDIS)

L'AHDIS sera partenaire de la planification et organisation de cette formation. En tant qu'hôte, sa participation à l'organisation de cet événement est vitale au niveau local. Le fait d'être membre du CIAS non seulement facilitera l'exposition du travail réalisé par l'AHDIS, mais aussi améliorera la visibilité du CIAS au Sénégal et dans l'ensemble de la sous région.

Thèmes à aborder lors de la réunion.

Les trois thèmes à aborder lors de cette réunion incluront :

- ❖ La protection sociale
- ❖ Le cadre de politique sociale pour l'Afrique – le travail se poursuit en Afrique dans le domaine de la politique sociale et de la protection sociale (cadre politique social). L'UA ressent le besoin de créer un réseau d'OSC afin de surveiller le cadre de politique sociale.
- ❖ L'intégration sociale

Que savons-nous de l'influence de la société civile ?

Le CIAS serait d'accord avec l'évaluation de l'assistance budgétaire globale : le rapport de synthèse IDD (mai 2006) estime que la participation des organisations de la société civile était faible (page 13). La Banque Mondiale et le DFID ont noté que les « questions stratégiques de pérennité des résultats des approches basées sur les programmes se reflètent dans les déficits participatifs ». L'un des facteurs observés est la « faible présentation de comptes envers les parties prenantes et le public » (page 13). D'ailleurs, « les parties prenantes importantes comme les représentants populaires élus, les groupes d'intérêts politiques, le secteur privé et la société civile, doivent être impliqués » (pages 13-14).

Mkandawire, de l'UNRISD, déclare dans son document de 2006 « Déresponsabilisation des Nouvelles Démocraties et Persistance de la Pauvreté. », que l'obstacle majeur à la

mobilisation des « institutions démocratiques en faveur de l'élimination de la pauvreté est la faiblesse organisationnelle des pauvres eux-mêmes ». Mkandawire observe ensuite que l'état et les entreprises ont instauré de nouveaux mécanismes de délibération, alors que l'on ne peut en dire autant des pauvres en raison de leur « carence en voies institutionnelles afin de répondre à leurs besoins ».

La déficience des apports de la société civile est une combinaison de facteurs, le manque de ressources et l'absence d'antécédents concernant l'engagement de la société civile et le manque de compréhension de la société civile de la part du gouvernement. Les conseils nationaux des organisations de la société civile (OSC) sont des chemins naturels que la société civile doit emprunter pour devenir un acteur crédible dans les processus de budget public. Les gouvernements sont en général perturbés par la multitude de voix de la société civile. En bâtissant la capacité d'un conseil national, un gouvernement peut tirer parti des apports améliorés.

La société civile devrait être impliquée à toutes les phases des PBA. Si elle est omise dans la phase de planification des programmes, le sentiment de déception de la société civile vis-à-vis du processus ira en s'accroissant.

Ressources nécessaires à l'augmentation des capacités de la société civile.

Le CIAS doit trouver des ressources pour bâtir la capacité de la société civile à s'engager dans les PBA. Ces ressources seraient employées pour :

1. Développer la capacité des dirigeants nationaux de la société civile ainsi que leurs conseils nationaux.
2. Développer la capacité des conseils nationaux à prendre connaissance de la macro-économie, de la politique sociale, de la politique économique et de la finance publique.
3. Faire en sorte que la planification participative soit assimilée.
4. Faire en sorte que l'initiative du socle de protection sociale soit bien assimilée.
5. Promouvoir les capacités des conseils nationaux, de sorte qu'ils soient crédibles vis-à-vis des parties prenantes, y compris des membres du Conseil.
6. Faire en sorte que les mécanismes d'évaluation des politiques et programmes soient bien assimilés.

La formation :

L'atelier se tiendra à Dakar, Sénégal, au cours de la seconde quinzaine d'octobre 2010. La formation est dispensée sous forme de modules. Il est prévu de mener le processus de renforcement des capacités de la société civile sur plusieurs années. La première session consistera en une réunion de trois jours et réunira des participants du Sénégal et de quinze autres pays d'Afrique de l'Ouest. Le maximum sera limité à 30 participants, afin de s'assurer que tous les participants seront à même de contribuer pleinement dans un esprit de coopération Sud-Sud.

La sous région Afrique Occidentale du CIAS est une sous région en expansion, et cette réunion stimulera tant la participation que les adhésions pour la région, et génèrera une société civile enthousiaste au sein de chaque pays.

La région Afrique Centrale et Occidentale du CIAS se compose de vingt-cinq (25) pays. Sa mission consiste à mobiliser les organisations de la société civile travaillant dans le domaine du développement et du bien-être social afin qu'elles participent activement à la formulation, surveillance et évaluation des politiques socio-économiques.

Les pays de la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale sont au nombre de dix : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, République Démocratique du Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, Saint-Thomas et Prince et le Tchad ;

Les pays de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Occidentale sont au nombre de quinze : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo.

L'atelier de Dakar, regroupera pour un premier temps les pays de la sous région Afrique de l'ouest.

Participation

La première formation vise les directeurs exécutifs des membres conseils nationaux. Si les membres des conseils nationaux ne sont pas tous présents, les représentants des autres organisations nationales qui sont en mesure de contribuer au programme seront les bienvenus sur la base d'un auto- financement total. Les participants proviendront des pays d'Afrique Occidentale.

La liste ci-jointe fournit les noms, la fonction au sein de l'organisation, le pays, le langage et la justification de l'invitation.

Objectifs

Objectifs généraux de la formation

L'objectif de l'atelier consiste à renforcer les capacités des organisations membres du CIAS et des autres organisations de la société civile et à :

1. Veiller à ce qu'il existe de forts conseils nationaux pour le développement social et la réduction de la pauvreté dans la sous région d'Afrique Occidentale ;
2. Faire en sorte que les conseils nationaux de développement social acquièrent, dans chaque pays, la capacité de s'engager effectivement auprès des gouvernements nationaux et des organismes de coopération sous régionale et régionale afin d'influencer la présentation des politiques et programmes sociaux.

Objectifs spécifiques

Ils sont conçus en se basant sur les objectifs de l'atelier de formation. Les objectifs spécifiques de la formation sont les suivants :

1. Améliorer les connaissances et la compréhension des organisations membres et non membres à propos de l'initiative de socle de protection sociale.

2. Fournir aux participants de la société civile, tant membres que non membres du CIAS, une opportunité de renforcer leur capacité à analyser les stratégies de développement social et de bien-être social.
3. Promouvoir un cadre favorisant l'échange et le partage d'expérience sur les bonnes pratiques en matière de défense, de protection sociale, et de lutte contre la pauvreté.
4. Fournir une opportunité de partage concernant l'initiative du socle de protection sociale.

Résultats à court terme :

1. Les participants s'investissent dans les thèmes étudiés pendant l'atelier et adoptent de meilleures pratiques de défense et d'appui au développement social, particulièrement s'agissant des politiques et programmes nationaux de protection sociale.
2. Les membres du CIAS participent qualitativement à la définition, au suivi et à l'évaluation des politiques nationales et sous régionales et régionales de développement ;
3. Les membres du CIAS échangent et donnent une nouvelle impulsion aux activités régionales ;
4. Le CIAS développe sa base dans la région en enregistrant de nouveaux membres.
5. Les rapports sur les éléments susvisés seront utilisés pour mesurer l'ampleur du succès de cet atelier.

Résultats attendus à long terme

Ils sont conçus en se basant sur les objectifs de l'atelier de formation :

- 75% des participants seront mieux préparés à s'engager auprès de leurs gouvernements afin de promouvoir la stratégie de socle de protection sociale.
- D'ici deux ans, 75% des conseils nationaux représentés lors de la formation font preuve d'un engagement croissant auprès de leurs gouvernements nationaux s'agissant de la présentation des politiques et programmes de protection sociale et se sont investis dans le processus budgétaire.
- 100% des participants à la formation élaborent un programme d'action au terme de la session de formation.
- Un partenariat, une collaboration, une mise en réseau et une synergie accrus au moyen de rapports, lettres d'information et documentaires au cours de la première année faisant suite à cette formation, et l'émergence d'une forte coalition régionale des conseils nationaux pour le développement social en Afrique Occidentale.

Méthodologie

- ✓ Des méthodes participatives améliorant et facilitant l'apprentissage seront promues, tel qu'évoqué dans les paragraphes ci-après.

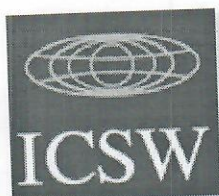
- ✓ Les activités de l'atelier incluront une session plénière et le travail en groupes. Les présentations individuelles et le partage seront également utilisés pour une participation effective.
- ✓ **Session plénière**
Les sessions plénières seront consacrées aux présentations didactiques et aux discussions. Leur durée sera fonction de l'agenda final de l'atelier.
- ✓ **Travail en groupe**
Des groupes de travail seront organisés parallèlement aux sessions plénières, de manière à collecter autant que possible des informations auprès des participants, mais aussi pour offrir davantage d'opportunités aux participants de contribuer au débat.
- ✓ **Deux personnes-ressources apporteront leur aide**
- ✓ **Rencontre avec la presse**
Une rencontre sera organisée avec la presse à la fin de l'atelier afin de divulguer au public les résultats du travail et des activités du CIAS.
Des journalistes du Pan-African News et du Sénégal seront invités à participer à la rencontre. Avant l'atelier, un dialogue aura lieu sur l'atelier de renforcement de capacités.

Ressources disponibles au sein du CIAS

- Le contexte de l'Initiative de Seuil de Protection Sociale
- Le projet de manuel de formation aux conseils nationaux
- La participation à la prise de décision concernant le budget gouvernemental. Une ressource pour les formateurs conçue par le Conseil Australien de Service Social (ACOSS), avec le soutien de la Banque de Développement Asiatique. L'ACOSS est le membre australien du CIAS.
- Des formateurs expérimentés dans le domaine des conseils nationaux et l'influence de la politique publique.
- Un réseau mondial de connaissances, composé de professionnels expérimentés.

Ressources externes

- Le personnel de l'OIT ayant des connaissances en matière d'initiative de seuil de protection sociale
- Le personnel d'agences des NU ayant des connaissances en matière d'initiative de seuil de protection sociale
- Le personnel de la CEDEAO engagé auprès de la société civile
- Le personnel de l'UEMOA engagé auprès de la société civile
- Certains représentants gouvernementaux, et notamment ceux qui détiennent les expériences ayant connu de succès en matière de socle de protection sociale.
- Manuel et cadre stratégique pour des opérations conjointes NU SPF dans les pays. /.



CONSEIL INTERNATIONAL

D'ACTION SOCIALE

Une Organisation Mondiale en Faveur du Développement Social

**Conseils nationaux dans la promotion de la protection sociale
Région Afrique centrale et de l'Ouest**

Du 25 au 27 octobre 2010

Date	Activité	Intervenants	Heure
Dimanche 24 octobre	Arrivée des participants		
	Réunion équipe de planification CIAS, Facilitateur/s, et Rapporteur		
	Cérémonie officielle d'ouverture et réception	Amacodou Diouf – Président régional Christian Rollet – Président mondial ; CEDEAO et UEMOA; MFOFPE	1800
Lundi 25 octobre	Session Un : Présentations, objectifs de l'atelier, règles et attentes de la participation, Identification de critique pour chaque jour et de contrôleur du stimulus	Amacodou Diouf, Denys Correll - Directeur exécutif Facilitateur	0830-0930
	Session Deux : Qu'est-ce qu'un conseil national? Pourquoi avons-nous besoin de conseils nationaux?	Facilitateur avec des contributions des participants	0900-1030
	Pause café		1030-1100
	Session Trois : Développement d'une politique – le processus d'influer sur l'ordre du jour politique	Denys Correll	1100-1200
	Session Quatre : Initiative de seuil de la protection sociale – de quoi s'agit-il?	Représentant de l' unicef	1200-1300
	Déjeuner		1300-1400
	Session Cinq : Exemple de cas national de la protection sociale – Burkina Faso (voir ci-dessous) suivi d'une discussion	Mme. Marie Eugénie MALGOUBRI KYENDREBEGO	1400-1500
	Pause café		1500-1530
	Session Six : Exemple de cas national – Sénégal suivi d'une discussion sur les leçons tirées de ces exemples dans le contexte du processus politique	PRP, UNICEF, OMS et OIT	1530-1630 1630 -1730
Mardi 26 octobre	Session Sept : Critique du premier jour	Rapporteur	0830-9000
	Session Huit : Développement d'un seuil de protection sociale (première partie) – Qu'est-ce qui se passe dans chaque pays? Qui est impliqué? Dans quelle mesure les conseils nationaux influencent-ils les directions ?	Facilitateur	0900-1030

	Pause café		1030-1100
	Session Neuf : Développement d'un socle de protection sociale (Deuxième partie) – Qu'est-ce qui se passe dans chaque pays? Qui est impliqué? Dans quelle mesure les conseils nationaux influencent-ils les directions ?	Facilitateur	1100-1300
	Déjeuner		1300-1400
	Session Dix : Mobilisation de ressources pour un conseil national – partage de connaissances. Partie 1	Facilitateur	1400-15.30
	Pause café		1530-1600
	Session Onze : Mobilisation de ressources pour un conseil national – partage de connaissances. Partie 2	Facilitateur	1600-1730
Mercredi 27 October	Session Douze : Critique du deuxième jour – quelles sont les lacunes dans la formation jusqu'ici?	Rapporteur et Facilitateur	0830 - 0930
	Session Treize : Préparation de plans nationaux en matière de protection sociale dans chaque pays. Partie 1	Groupes de travail	0900– 1030
	Pause café		1030 - 1100
	Session Quatorze : Préparation de plans nationaux en matière de protection sociale dans chaque pays. Partie 2	Groupes de travail	1100 - 1230
	Déjeuner d'adieu		1300-1400
	Session Quinze – la voie à suivre	Facilitateur	1400 - 1500
	Session Seize – cérémonie de clôture officielle	Amacodou Diouf	1500-1530

Format d'évaluation – à la fin de l'atelier de formation :

- Est-ce que le CIAS aura fourni des contributions qui permettront de renforcer les conseils nationaux de la région?
- Est-ce que le CIAS aura réussi à introduire les participants à l'initiative de socle de protection sociale?
- Les participants auront-ils des connaissances suffisantes pour qu'au retour dans leurs pays d'origine ils aient des plans de travail pratiques qui pourront aider leurs conseils nationaux à promouvoir l'Initiative de socle de protection sociale ?
- Est-ce que les participants auront une meilleure connaissance des sources potentielles de financement et de meilleurs moyens de mobilisation de ressources ?
- Est-ce que les participants de l'atelier seront plus actifs en matière de plaidoyer politique à la fin de cet atelier ?
- En fin de compte, est-ce que les bases établies d'initiatives nationales de socle de protection sociale vont filtrer jusqu'au niveau régional ?